

## Activités de l'Office du Commerce et de l'Artisanat (O.C.A.)



oca\_interieur.jpg

L'Office du Commerce et de l'Artisanat a été créé en décembre 2014.

Cet équipement municipal est situé au 2 rue Léon Blum à Gravelines, il est ouvert **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**.

Les agents de ce service municipal vous y accueillent, afin de vous renseigner notamment concernant votre projet de création d'entreprise ou de commerce. Ils accompagnent également les entrepreneurs et commerçants déjà établis dans leurs démarches administratives, mais aussi dans le cadre des obligations légales (accessibilité des commerces pour les personnes à mobilité réduite, ...) en lien avec les partenaires économiques (CCI, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture, ...).



Cette structure organise également plusieurs événements annuels afin de promouvoir le tissu économique de la ville et du territoire :

- Le Salon de l'Artisanat et des Créateurs au printemps,
- Les grandes braderies de l'été (Huttes, Petit-Fort-Philippe, Centre-ville)
- Les Marchés de l'Artisanat pendant la saison estivale
- Le Marché des Islandais (dernier week-end de septembre)
- Le Marché de Noël (3 semaines en décembre)

Il a la charge administrative des marchés hebdomadaires, des déclarations pour les meublés de tourisme et gîtes, les demandes de vente au déballage (vide grenier ...), d'autorisation d'installation temporaire pour les marchands ambulants, d'ouvertures tardives et dominicales pour les commerces et débits de boissons, la gestion des licences pour taxis et licences IV.

Pour contacter l'Office du Commerce et de l'Artisanat : 03.28.23.81.48

**URL de la source (modifié le 10/07/2025 - 11:17):** <https://www.ville-gravelines.fr/action-economique/commerce-artisanat/activites-de-loffice-du-commerce-et-de-lartisanat-oca>